

peut on refuser de visa de dossier de regroupement familial

Par **kadouja**, le **17/03/2009** à **20:35**

salut .après avoir déposer une demande de regroupement familial:je suis entrée en algerie car j étais en situation irréguliere en france. mais j ai rencontré quelque probleme a la PAF.ils ont essayé de de me faire signer des papiers mais j ai refuser car je suis entée de mon propre chef et non pas le droit de me délivrer un aprf .je leur fait montrer mon attestation de depot de regroupement familial et ils m ont dits qu ils vont faire main courante et m ont remis le passeport avec uniquement le cachet de sorti .ma question est :est ce qu on peut me refuser le visa RF pour retourner chez mon mari .et est ce qu ils ont envoyer (paf)le dossier au consulat d alger .merci pour vos réponses